

## Echos de l'U S Plaisance Cyclotourisme

### Huitième randonnée des vendanges



Echos de l'U S Plaisance Cyclotourisme

**Cyclistes et marcheurs des alentours et d'ailleurs, l'USPlaisance Cyclotourisme** vous invite à venir participer à sa **8ème** randonnée des vendanges le dimanche 23 septembre , en voici le menu.

**Cyclistes (vélo de route) : trois circuits : 53kms, 76kms, 84kms.**

**Inscriptions dès 7h30** à la salle polyvalente (place de l'église).

Gratuité de l'inscription pour les cyclotouristes affiliés à la FFCT. Paiement d'un droit d'inscription 5€ (assurance de la journée incluse) pour les cyclotouristes non affiliés à la FFCT.

Les participants non inscrits légalement à la randonnée ne sont en aucun cas couverts par le club organisateur.

Café et petits gâteaux offerts aux participants avant le départ.

Ravitaillement (1 sur le petit circuit, 2 sur les autres) : 3 € (gratuit pour les non-licenciés)

**Nouveauté: Une balade FAMILLE** de 20 km sera mise en place. Nous espérons ainsi accueillir les Plaisantines et les Plaisantins que nous croisons parfois sur leur vélo. Le départ pour cette balade aura lieu à 9h.

**Marcheurs: Randonnée avec accompagnateur (départ 8h30, 2 circuits : 8 ou 14 km)**

Inscriptions dès 7h30 à la salle polyvalente (place de l'église).

Café et petits gâteaux offerts aux participants avant le départ.

Inscription: 3 € (ravitaillement sur le parcours compris)

Remise des récompenses et pot de l'amitié à partir de 12h30.

Repas gascon préparé par nos soins (sur réservation et avec une participation de 14€)

La randonnée réalisée sous l'égide de la FFCT reste ouverte à tous les cyclos licenciés sans distinction de fédération ou non licenciés. Seule une attestation d'assurance couvrant la pratique du vélo en société sera nécessaire lors de l'inscription ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnés obligatoirement d'un adulte. Tout participant devra se soumettre aux règlements FFCT, respecter le code de la route, se conformer aux consignes des organisateurs et aux arrêtés préfectoraux. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée en cas de non-respect de ces consignes. Celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accidents matériels ou corporels. Pour faciliter le déroulement de la randonnée, les itinéraires sont fléchés aux changements de direction. Il est conseillé aux participants de prendre la carte itinéraire à l'inscription.

Cette randonnée n'est pas une compétition. Aucun temps ni classement ne seront publiés. En cas de trop fortes intempéries, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation même à la dernière minute.

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement. Soyez prudents !

Le port du casque est vivement conseillé.

Le respect de la nature et de l'environnement est obligatoire. Amis cyclotes et cyclos soyez prudents, les routes secondaires peuvent réserver des surprises.

Numéro de tel : En cas d'accident : le 18 Pompiers ou 112 pour tous les portables ou 15 Samu

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/29637-echos-de-lu-s-plaisance-cyclotourisme>

En cas d'incident : Portable organisateur 06 52 03 86 12ou 06 71 48 56 73

Cette année , notre randonnée est dédié Jean-Luc Garnier notre ami , hélas, bien trop tôt disparu. Nos circuits passeront donc par les lieux qui lui étaient très chers ( le quartier des Rouges, le stade de foot de son VAA, la cave de Saint Mont, le village de Tasque...) et emprunteront quelques-unes de ses routes préférées.